



Sainte-Martine

Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC


Adoption du budget pour l'exercice financier 2025 et du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine tiendra une séance extraordinaire, le mardi 17 décembre 2024, à 19 h 30 à la salle du conseil située au 1, rue des Copains à Sainte-Martine, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2025 ainsi que du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 4 décembre 2024.



Daniel LeBlanc
Directeur général
Greffier-trésorier

